

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***



Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Au Fil de la Meuse - Printemps 2024 - N° 66

Les neiges d'antant...

Dès 1460, François Villon dans la *Ballade des dames du temps jadis* s'interrogeait déjà : « mais où sont les neiges d'antant ? ». Certes, il s'agissait d'un poème. Avec quelle véhémence accrue s'exprimerait-il aujourd'hui ! Peut-être prendrait-il avis auprès de Salvatore Adamo qui en 1963 regrettait cette neige qui l'empêchait de voir sa promise. « Tombe la neige, tu ne viendras pas ce soir... ». Une simple chanson... Plus sérieusement, depuis deux ou trois décennies, entend-on dire qu'« il n'y a plus d'hiver ». Cet état de fait, bien tristement, s'aggrave et, même, vient de faire un bon en avant. Le dérèglement climatique nous précipite dans un avenir on ne peut plus incertain. L'humanité court au devant du suicide. Hypothéquant des conditions de vie saines et décentes pour nos enfants et petit-enfants.

Une très lourde responsabilité que nous avons là.

A chacun de prendre ce problème à bras le corps. Dans nos moindres gestes au quotidien. En toute conscience. Chacun de son côté, devenons à notre échelle des militants ! Ne dit-on pas que « ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières » ?

Alors, vous et moi, qu'attendons-nous ? Que diable, mobilisons-nous ! Agissons !

Clarinval Willy



Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association « Au fil de la Meuse ».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fa618769@skynet.be !

Au Fil de la Meuse - 2024

Avis important pour nos lectrices et lecteurs

C'est avec plaisir que Génédinant devient un partenaire de "Au Fil de la Meuse."

Toute personne désireuse d'entreprendre des recherches généalogiques ou de poursuivre celles-ci est invitée à nous contacter, n'importe qui peut recevoir un accès de 30 jours à notre base de données (ExpoActes), sans la moindre contrepartie.

Tout est gratuit à Génédinant.



Si le projet d'un incinérateur passait à Givet...



De Bea Bervoets, sur le site "Hastieroises, Hastierois".

Rectificatif

Dans notre précédente publication, et plus précisément dans le chapitre dédié à la passerelle de Bouvignes, la photo en page 45 concerne le pont d'Yvoir endommagé lors du second conflit mondial. Un petit manque d'attention de notre part, pour lequel nous vous prions de bien vouloir nous excuser. Merci.

Quand on reparle d'un certain Dinantais...

La carte postale est adressée par la famille Houbion de Liège à sa consœur de Dinant.

Plus précisément, à M. J. Houbion-Diskeuve, rue Sax.

Joseph Houbion (1862-1928), tonnelier consacré de Dinant, dont nous avons conséquemment parlé dans notre numéro 10 de juillet 2017 !

Feu M. André Philippart avait récupéré son monument funéraire et avait même fait dorer son motif par le peintre Albert Dumoulin. Nous ignorons ce qu'est devenu ce monument.

C.W.



Décès.

Micheline Hanoset, l'épouse du docteur Mabilles, ayant habité à Dinant (Herbuchenne), rue des Biches, est décédée le 31 décembre. Elle a été inhumée au cimetière de Saint-Servais. Elle avait 87 ans.

Tout un temps, à nos débuts fort difficiles de Traces Mosanes il y a quinze ans, elle a fait partie de notre groupe. Elle assistait régulièrement à nos assemblées. Elle y allait de sa petite information, de son petit conseil. Bien vite cependant, comme la plupart des membres, elle a mesuré l'adversité que nous essayions.

Elle ne nous a pas suivis lorsque nous avons décidé de résister, en créant la publication qui est entre vos mains. Nous avons respecté son choix, qui était aussi son droit. Puisse-t-elle reposer en paix.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Clarival Willy
au nom de Au Fil de la Meuse- Histoire, Patrimoine, Culture.

Eric MABILLE,
Annick MABILLE,
Maëline, Gentian
ses enfants et petits-enfants;
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles apparentées
vous font part du décès de

Madame Micheline HANOSSET

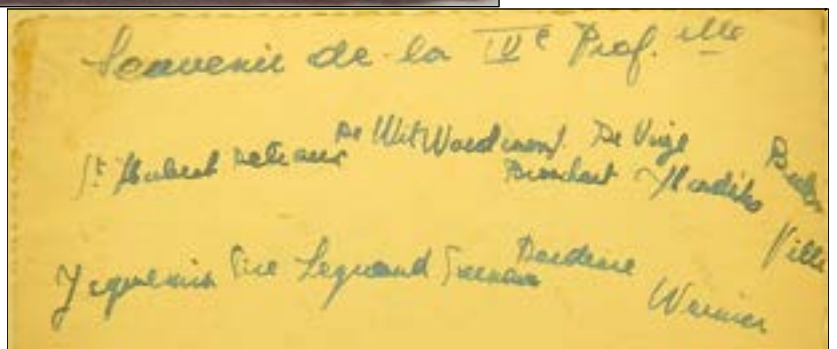
née à Gilly le 30 octobre 1936
et décédée à Namur le 31 décembre 2023.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au
cimetière de Namur, aura lieu en l'église du Sacré-
Coeur, chaussée de Waterloo à Saint-Servais,
le jeudi 4 janvier à 11 heures.

Une quatrième professionnelle au collège de Belle-Œue.



Mais en quelle année?

Que de beaux bustes! (coll. J.-C. G.)



Noms de certains étudiants sur la photo.

Festival du 22 août 1869.

LE CHANT DINANTAIS.

Paroles de Henri Bodart,

Musique de Camille Wvradé.

Où sont ces antiques bannières
Teintes du sang de nos ayeux ?
Ah ! sortez de vos reliquaires,
Montrez-vous à Léopold deux .
Il faut qu'il sache que nos pères
Étaient des hommes valeureux.

Il le sait ; l'histoire sévère
A dit, montrant Dinant en deuil :
Honte à Charles-le-Téméraire ,
Gloire aux braves de Mont-Orgueil !

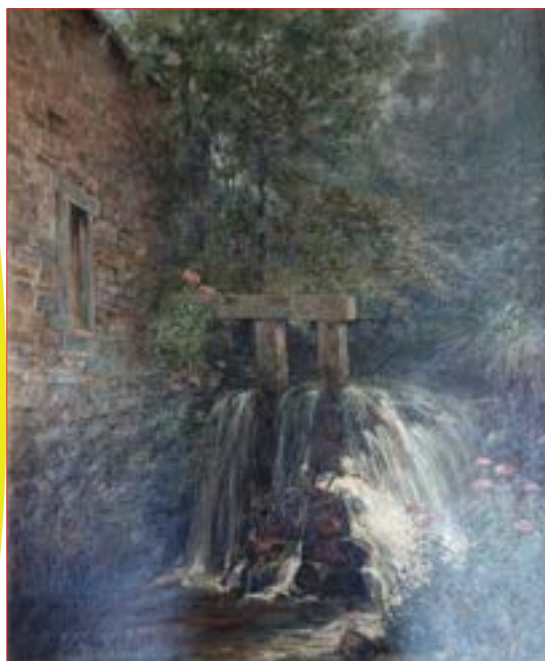
Pour le Roi que tout Belge adore,
S'il fallait verser notre sang,
Je le jure, on verrait encore
Les Dinantais au premier rang.

Un passé glorieux nous lie
Au char de l'intrépidité.
La voix des ancêtres nous crie :
Bravoure, honneur et liberté !
Ah ! si jamais de la patrie
L'horizon vient à s'assombrir ,
Crions : vive la Dynastie !
Et pour Elle sachons mourir.

Un trône a-t-il à craindre la tempête
Quand de respect et d'amour transporté,
Un peuple heureux à l'unisson répète :
Vive le Roi, vive la liberté !

"Le chant des Dinantais entonné en 1869".

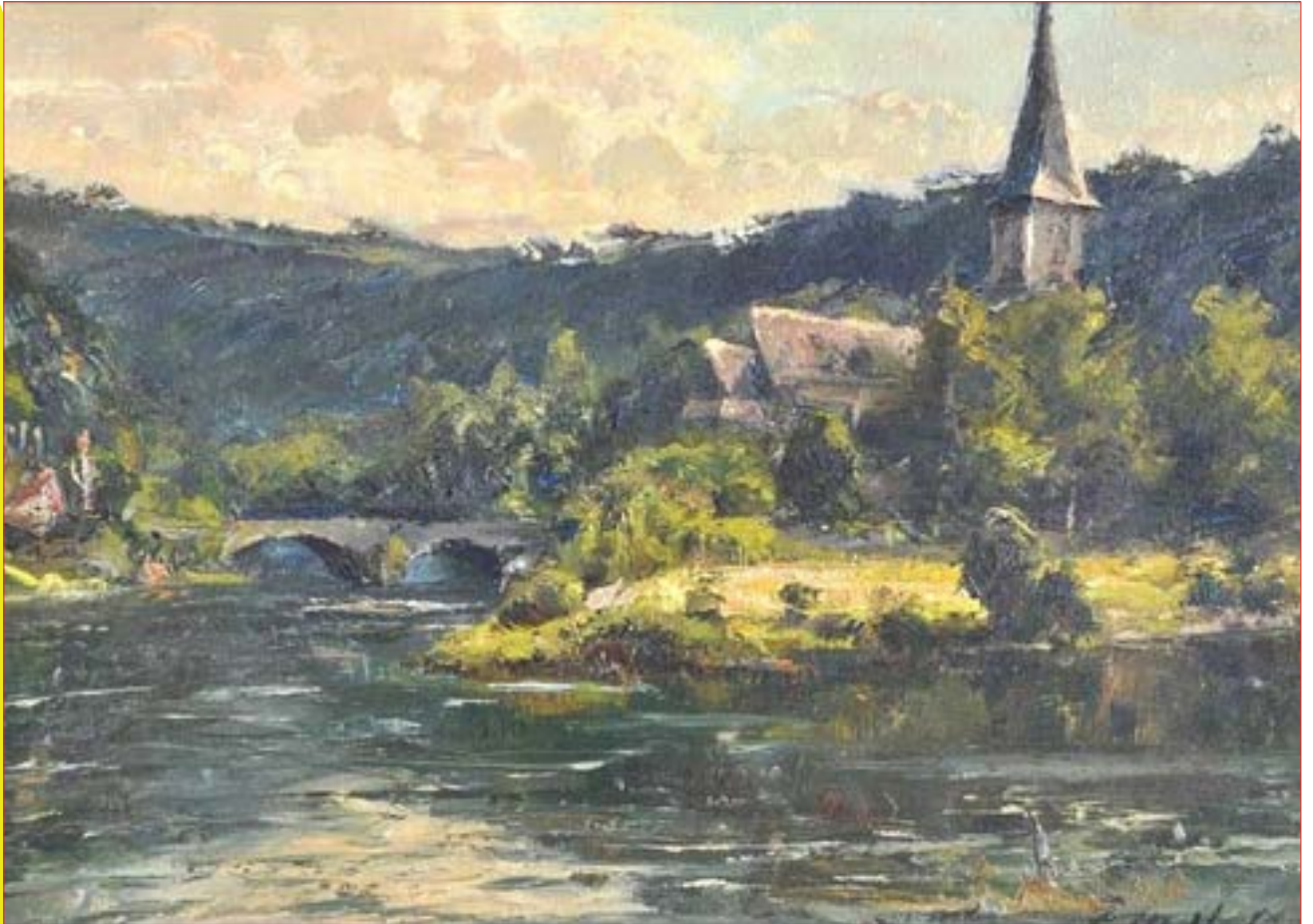
Page picturale



*"Vieille vanne dans les Fonds de Leffe à Dinant" par G.M. HUBIN.
Voir les indications au verso du tableau.*



Belle composition de Jean-Claude LAFORET!



"Anseremme", huile sur toile, 22 cm sur 30, par Gilbert Maurice Hubin



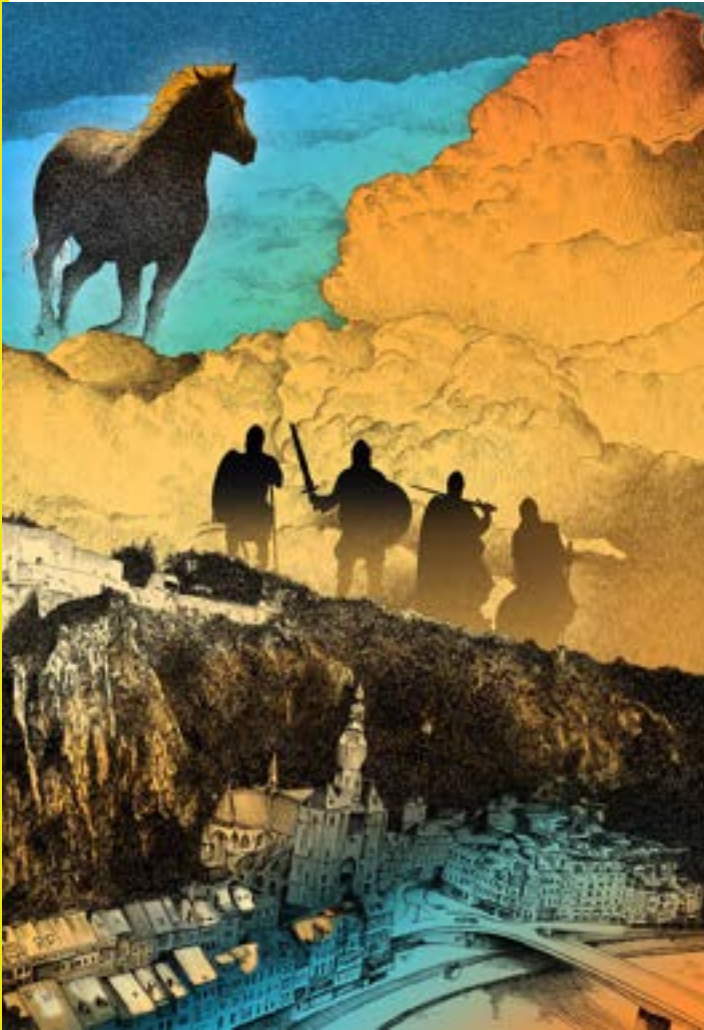
"Ile sur la Meuse à Anseremme", huile sur toile marouflée sur carton, 25 cm sur 33, du même peintre.



Tableau de 76 cm sur 56. Auteur non connu. Seule référence: "Le Petit Aquarelliste".



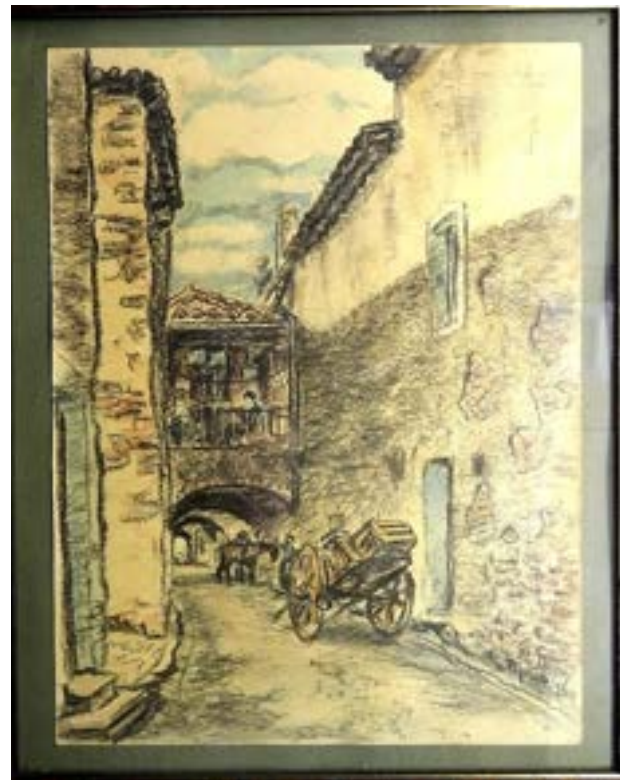
Dessin plus qu'étonnant de Dinant, réalisé en 1854 par un certain James Cowan lors, dit-on, d'une visite à Dinant. Collégiale plus que ramassée sur elle-même et citadelle plus que caricaturée. Et, assez incroyable : absence de pont !



"Les Quatre Fils Aymon et le Cheval Bayard" par Ivan Lammerant.
Dessin à l'encre et colorisation numérique.



"La Bleue Dinantaise" par Mme Fabienne Haumont.



Aquarelle de Daoust réalisée durant son exode en mai 1940
(coll. J.-C. G.).

Deux réalisations d'un peintre dinantais réputé.

Pierre-Joseph Lion (1729-1809) est surtout connu sous deux aspects : comme portraitiste maîtrisant la technique du pastel et comme artiste particulier de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche et de Joseph II.

Pour plus d'informations, on consultera utilement Mme Maïté Pacco, Bull. des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 1985-1988/1-3, BXL, pp. 219 à 234, ainsi que les sites de la Ville et de Genedinant.

Il était surnommé *Lion de Dinant*.

Les portraits sont ceux d'un couple de riches notables, M. et Mme Aubriet de Reims. L'homme y était bourgeois et échevin. « Nos personnages sont en costume de cour, en soie à délicats reflets. Les couleurs sont douces, les visages élégants et bien exécutés. Les tableaux sont présentés dans de beaux cadres ovales d'époque Louis XVI, dorés intégralement à la feuille d'or avec un fronton en rubans suspendus à un clou doré. Les deux portraits portent la signature *P.Lion* avec la mention *Imp.pt* pour monsieur et la date de 1769, et le lieu *Rheims* pour madame. Au dos du portrait de monsieur est écrite à l'encre la mention : *Mr Aubriet, né en 1716, peint par P. Lion de Dinant, peintre de sa Majesté l'Impératrice et Reine à Reims en 1769, ce 1^{er} janvier* » (description par le vendeur GSLR Antiques) .

Chacun des deux portraits accuse des dimensions de 92 cm sur 65, le pastel proprement dit, 61 cm sur 49.

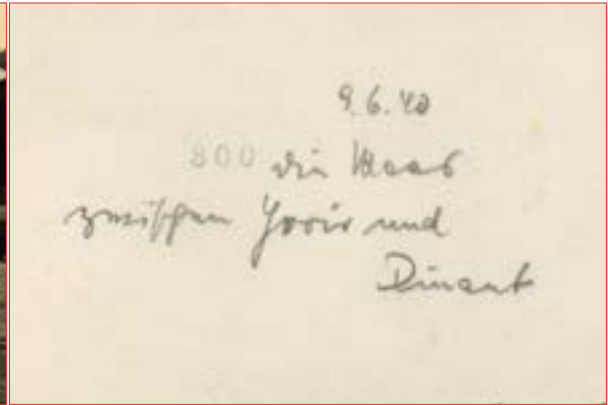
Henry-Joseph Aubriet (1716-1784), était changeur du Roy et conseiller-échevin à la ville de Reims. Il épousa en 1740 Marie-Madeleine-Jeanne Beschefer (1719-1792) (Neif Jeffares, Dictionnaire of pastellists before 1800, one edition, www.pastellists.com, dernière mise à jour 20/10/2023).

Il siégea le lundi 4 septembre 1769 au Conseil de la Ville présidé par un sieur Coquebert, vice-lieutenant (Archives législatives de la ville de Reims).

C.W.



Dinant et sa région 1940-1944



Traduction: "9/6/1940, le long de la Meuse, entre Dinant et Yvoir" (cimetière militaire allemand).



On a déjà passé de nombreuses photos sur le pont ferroviaire d'Anseremme, mais pas celle-ci. Vous aurez reconnu l'endroit! Photo prise le 17/6/1940 lors de l'achèvement des réparations par la RW Brücke allemande.



A lire les explications en anglais!



Nous avons déjà publié cette photo, mais n'avons pas reçu de réponse.
C'est une certitude, elle a été prise à Dinant.
Le bâtiment ne m'est pas inconnu, mais je n'arrive pas à le situer.
Voir la très belle imposte.
D'où viennent les dommages qui ont été causés ? Peut-être une piste...
Comment « tient » le panneau qui devait boucher le trou béant dans la porte ?
A votre avis ?
Merci d'avance et bien à vous,

Willy

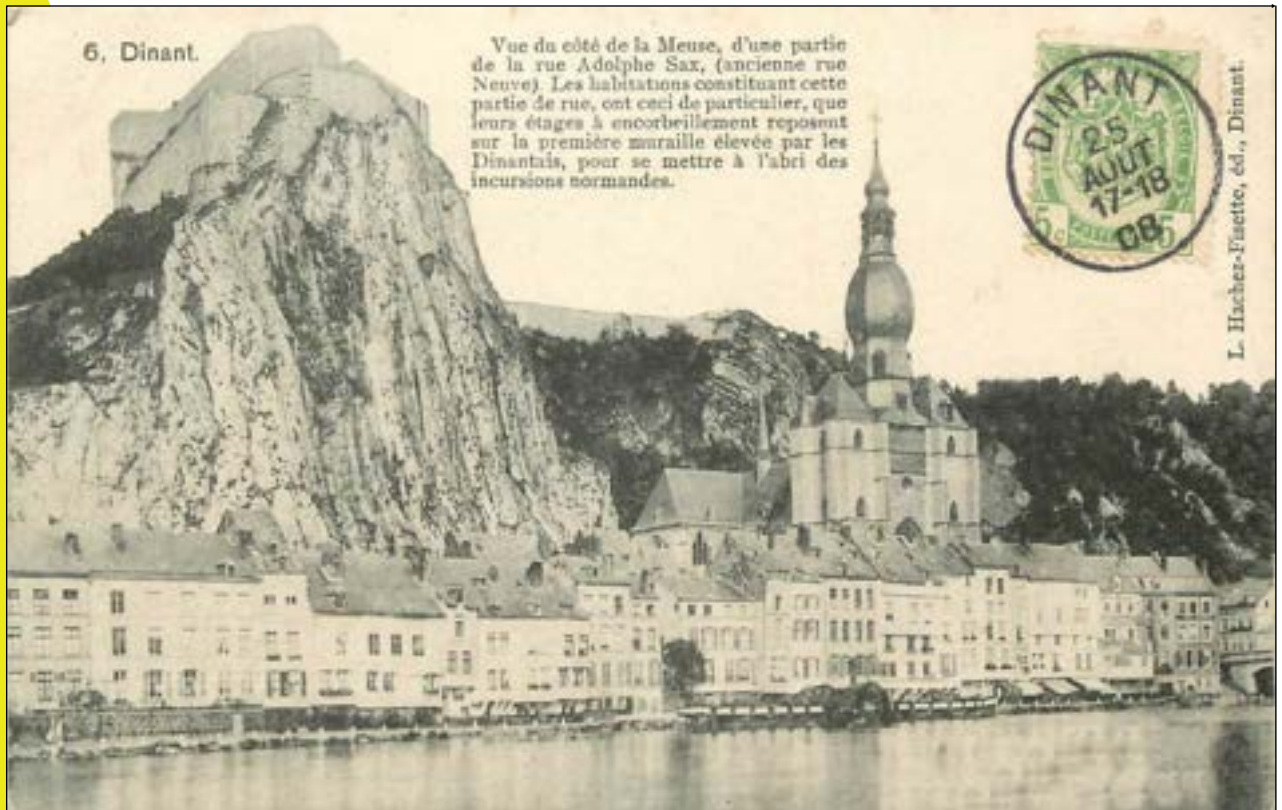


Descente des Allemands par la rue Saint-Jacques.



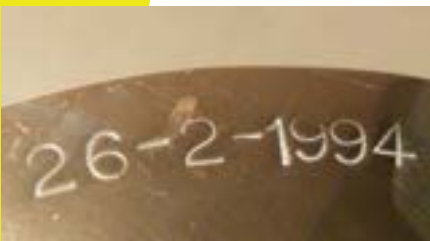
Pont détruit, photo du 25/6/1940

Lorsqu'on s'aventure à faire remonter les remparts de Dinant aux invasions des Normands !



Dinanderies

Un bien beau repose-plat.



Il provient de l'atelier Brichet qui était établi à Neffe.

Il est daté du 26/2/1994 et a été manufacturé par Kalman Pizinger de Bouvignes, dinandier dont nous avons déjà souvent parlé. Il s'agit d'une pièce unique.

Nous ignorons les noms des heureux détenteurs de cette belle pièce.



Jardinière signée Raulin.



Ouvre-lettres marqué « Dinant »



Porte-parapluie "Pédale de la Meuse Yvoir".

Photos insolites



*Construction du pont ferroviaire d'Anseremme en 1897.
Les bâtiments en bois situés sur la gauche auraient hébergé les ouvriers travaillant au pont
(communication de Stéphane Hecq).*



A propos d'une photo.

Elle nous a été soumise afin de savoir à quel endroit elle avait été prise. Très ancienne, elle se rapporte aux familles Laurent (brasserie) et Genart.

Via le site « T'es un vrai Dinantais si ... », c'est Madame Jacqueline Goffart qui nous a gentiment répondu. Si elle n'est pas née là, néanmoins elle y a fait ses premiers pas, y a donc fêté son premier anniversaire et passé toute son enfance.

La photo est prise d'un des deux petits îlots qui côtoyaient le bout de jardin de l'actuel restaurant « Le Jardin de Fiorine ». Une partie de la maison a été démolie lorsque la brasserie a stoppé ses activités. S'y trouve à présent la Résidence Les Brasseurs. Les deux îlots ont été expropriés en 1966 afin d'aménager le chemin longeant la Meuse.

Voici donc une affaire résolue. Merci au site sollicité et, bien entendu, à Madame Goffart !

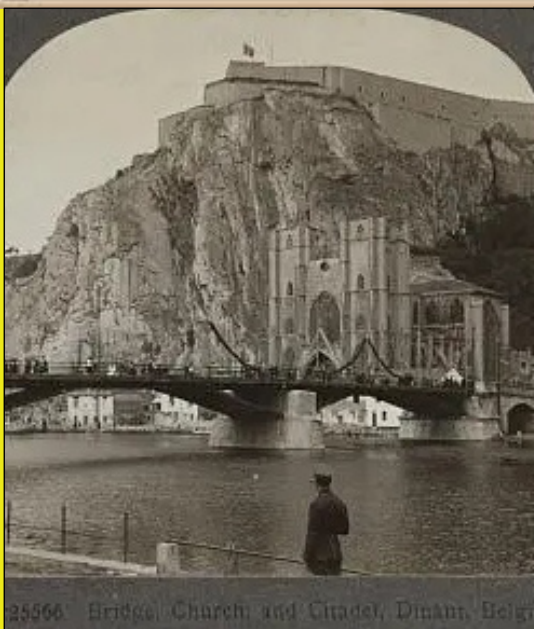
C.W.

Photos insolites



En complément de la recherche d'une photo de la page précédente

Deux cartes postales permettant de situer l'endroit (jardin surplombant la Meuse et maison à l'arrière-plan).



Qui peut nous dire ce que se passe sur le pont?
Voir les guirlandes de feuillage...



Abbaye de Leffe - Dinant
« Solitude dans la montagne »

Jean-Luc Wilmet, une nouvelle fois, nous aide à répondre !

Dans notre dernière édition, nous nous interrogeons à propos d'un « Télégramme de Philanthropie » adressé à un sieur Wery de Bouvignes.

Voici une page d'une publication (International Review of the Red Cross, vol.7, p.628, 1925) qui répond à notre attente.

« **CHRONIQUE.** »

Télégrammes de philanthropie.

La *Revue* avait eu l'occasion de signaler à diverses reprises l'émission de formulaires télégraphiques de luxe vendus dans les bureaux postaux au bénéfice d'oeuvres de bienfaisance et de la Croix-Rouge.

Le ministère des Chemins de fer, postes et télégraphes de Belgique vient d'autoriser, sur l'initiative de l'oeuvre nationale de l'enfance, l'organisation en Belgique des services de télégrammes spéciaux dits « télégrammes de philanthropie », dont le bénéfice sera réparti entre quelques oeuvres choisies parmi les plus intéressantes du pays : Association nationale belge contre la tuberculose, Croix-Rouge de Belgique, Ligue Nationale contre la tuberculose, Oeuvre nationale de l'enfance, Oeuvre nationale des invalides de guerre, Oeuvre nationale des orphelins de la guerre.

Ces formulaires auront cours dès la fin du mois de juillet. Le télégramme et son enveloppe ont été illustrés par James Thiriar.

La Croix-Rouge de Belgique nous fournit les détails suivants sur l'entente intervenue entre les oeuvres et l'administration des postes et télégraphes.

Outre la taxe télégraphique normale à laquelle est soumis tout télégramme suivant sa nature et sa longueur, le télégramme de luxe est frappé d'une surtaxe de 2 fr.

Il est prélevé sur cette taxe : a) une somme de 40 centimes revenant à l'administration pour couvrir ses frais supplémentaires b) une somme de 10 centimes attribuée à l'agent qui a accepté le télégramme. Le surplus, soit fr. 1,50 est acquis aux oeuvres et réparti conformément à l'accord intervenu entre elles ».

James Thiriar (Ixelles 1889 - Bruxelles 1965) est de fait un illustrateur et dessinateur belge. Cependant nous n'avons rien trouvé dans sa biographie au sujet de tels télégrammes. Par contre, nous avons pu visionner un certain nombre de ceux-ci dont l'illustration a été confiée à d'autres.

Nous attirons l'attention sur ce que ce genre de télégramme décoré ne circula approximativement qu'entre les deux guerres. Par la suite, on passa à un modèle plus réduit et plus simple, tel que celui que nous avons publié. Nous supposons que la répartition des sommes perçues a dû persister de la manière préalablement convenue.

C.W.



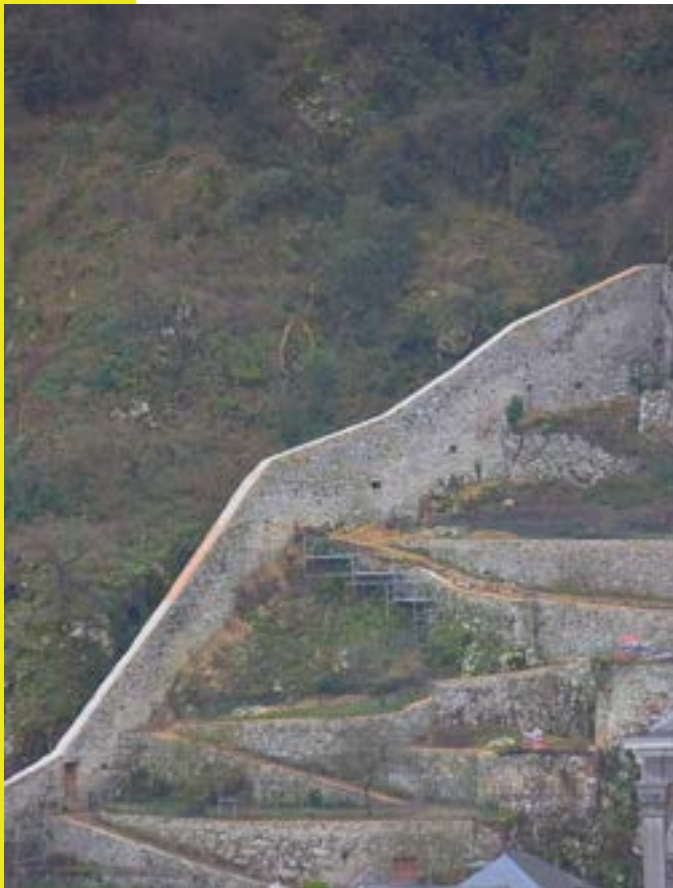
Type de télégramme de philanthropie avec illustration.



Télégramme identique à celui publié, avec les enveloppes assorties.



Travaux à Dinant



Avancement des travaux de réhabilitation à flanc de colline, entre Palais de Justice et Citadelle

(Collection Piot).



Autre lieu

A propos d'une publicité.

Elle émane de l'Hôtel de Liège, qui était situé Place de Meuse.

Elle est assez avenante, il faut en convenir. Subsidiairement, elle nous offre une carte d'alors des rues de la Ville, dont certaines ont changé de nom.

C'est à cet effet que nous la trouvons intéressante et que nous la publions.

Nous l'agréments de deux photos transmises par notre documentaliste attiré, Jacques Poncelet, qu'encore une fois nous remercions.

C.W.

T. C. B. ——— **DINANT** ——— T. I.

13, Place de Meuse, 13
(à 500 mètres du pont vers la Poste)

**Hôtel
de Liège**

Situation tranquille. Moeit rustige plaats. Quiet and restful situation. Vue sur la Meuse
Zicht op de Maas
View on the Meuse

Grande propreté. - Groot reinheid. - Very clean house.
Eclairage Electrique. - Elektrik licht. - Electric light.

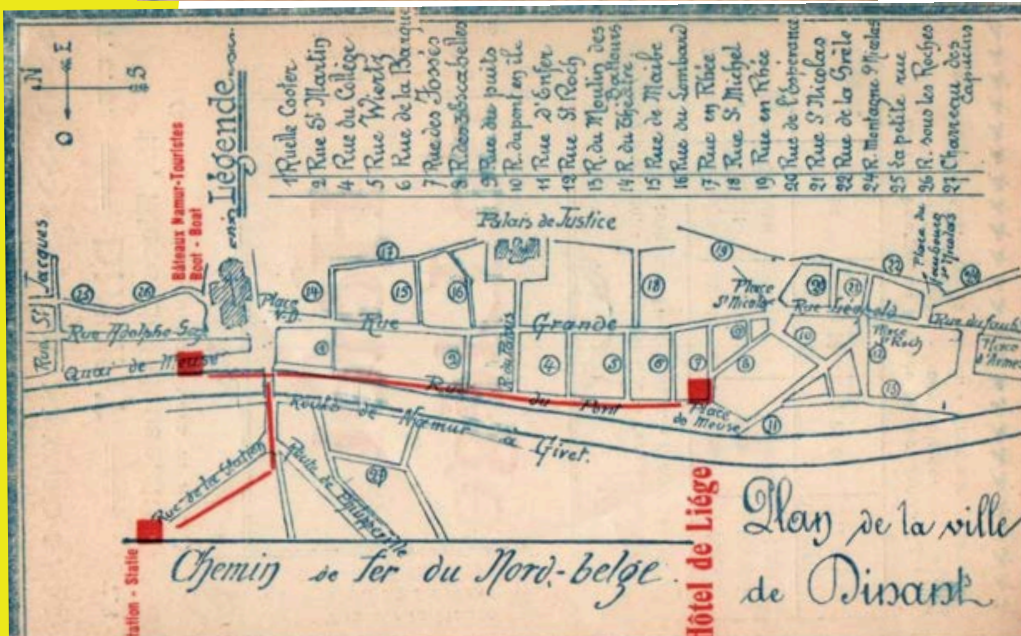
Chambres Kamers Bedroom	Petit déjeuner Ontbyt Breakfast	Déjeuner midi Middagmaal Lunch	Dîner Diner Dinner	Pension Pensioen Board
2 personnes 12/20 frs	3 frs	8 frs 50	7 frs 50	25/30 frs

Cuisine bourgeoise soignée et abondante.
Bezochte keuken. - Good cuisine.
Caves renommées. - Beste wyren. - Good wine cellars.

Liège

Liège

- 1 Ruelle Cooter
- 2 Rue St Martin
- 4 Rue du Collège
- 5 Rue Wiertz
- 6 Rue de la Barque
- 7 Rue des Fossés
- 8 R. des Escabelles
- 9 Rue du puits
- 10 R. du pont en île
- 11 Rue d'Enfer
- 12 Rue St Roch
- 13 R. du Moulin des
Bollours
- 14 R. du Théâtre
- 15 Rue de Maibe
- 16 Rue du Lombard
- 17 Rue en Rhée
- 18 Rue St Michel
- 19 Rue en Rhée
- 20 Rue de l'Espérance
- 21 Rue S Nicolas
- 22 Rue de la Grêle
- 24 R. Montagne S Nicolas
- 25 éa petite rue
- 26 R. sous les Roches
- 27 Charreque des
Capucins





Collection Jacques Poncelet

1914-1918

Les soldats Australiens à Dinant.

Nous avons déjà évoqué leur présence dans notre cité en 1918-1919.

L'historien Bernard Lejeune également. Lors de sa conférence « Quand de décembre 1918 à mars 1919 Dinant hébergeait des troupes australiennes » donnée à la Citadelle le 17/1/2019, ainsi que précédemment dans ses parutions dans Les Echos de Crèvecœur 31 (décembre 2009), 32 (juin 2010) et 37 (décembre 2012).

Nous venons de mettre la main sur quelques photos que, pour notre part, nous ne connaissons pas. La légende figurant au verso de la première est en anglais. On peut aisément la traduire, et donc la voici.

« Dinant Belgium 1918. The concert party, known as the blacks and white Pierrots, of the 13th brigade, AIF. The group was arranged in December 1918 under the direction of Lieutenant W.Thurlow of the 49th Bataillon, AIF (photograph extracted from the Triplicate Diary of the 13th Brigade, AIF).

Un groupe constitué de pierrots blancs et noirs avait été constitué pour distraire la troupe. Il avait bien belle allure!



Dinant 25/12/1918



En 1919.

Date et lieu non connus.

Un terrible accident à la passerelle de Bouvignes.

Dans notre précédente édition, nous avons évoqué l'historique de cet ouvrage d'art.

Jean JAVAUX nous fait savoir qu'en son temps, il avait glané une anecdote dans l'établissement tenu par son père Benjamin à Anseremme. Il s'agissait d'un terrible accident survenu avant-guerre contre le pilier de la passerelle et qui avait causé quatre morts.

Nous remercions M. Jean-François PACCO, journaliste, de nous avoir procuré les coupures de presse. Les voici recopiées.

L'accident a eu lieu le 1^{er} mai 1933.

« Un épouvantable accident à Bouvignes. Trois morts. »

Pendant la nuit dernière, vers minuit ou minuit et demi, une automobile de marque « De Soto », roulant vers Namur, passait à « Devant-Bouvignes ».

Au volant se trouvait M. Eugène Poncelet, négociant à Dinant. Dans la voiture étaient assis trois autres Dinantais, MM. Franz Toussaint, avocat, André Antoine et Jules Piret. Tout à coup, la voiture, pour une cause non établie, alla se jeter avec une violence inouïe contre l'angle de la grosse pile de la passerelle et fit un tête à queue formidable. Trois des occupants furent tués sur le coup : MM. Eugène Poncelet, Franz Toussaint et André Antoine.

M. Jules Piret fut relevé avec de graves blessures ; il aurait notamment les jambes fracturées et des lésions au bassin. Son état semble cependant devoir s'améliorer.

La gendarmerie et le Parquet se sont rendus sur les lieux de cet épouvantable accident qui s'est déroulé sans aucun témoin. Le seul survivant M. Jules Piret, n'a pas donné encore aucun détail sur les circonstances de cette véritable catastrophe.

Le choc se produisit à l'avant et du côté gauche de la voiture. C'est ainsi que M. Toussaint, qui se trouvait assis juste derrière le conducteur M. Poncelet, fut affreusement écrasé, de même que les deux occupants de la banquette avant. La voiture ne fut pas aussi abîmée qu'on pourrait le croire, car son élan fut brisé par le contact brutal des pièces de charpente contre l'obstacle.

L'accident fut immédiatement constaté, car il se produisit à un endroit voisin de 5 ou 6 mètres de maisons habitées. Les cadavres furent ramenés au domicile des victimes, sitôt après l'accident.

Le Parquet était attendu sur les lieux, ce matin vers 8 heures. Une foule énorme, contenue par un cordon de gendarmerie, se pressait autour de la carcasse démantibulée de la voiture.

M. Franz Toussaint était avocat avoué et juge de paix suppléant du canton de Dinant. Il habitait avec ses parents, 13, rue du Collège, étant célibataire, comme tous ses compagnons. Président du bureau de consultations gratuites, il était aussi commissaire de la Société des Habitations Ouvrières. Il jouissait de la cordiale sympathie de ses confrères du barreau.

M. Eugène Poncelet, neveu de notre ami M. Ernest Le Boulengé, était âgé de 25 ans environ. Demeurant avec sa mère, il était représentant de la marque d'automobile « De Soto ».

M. André Antoine, la plus jeune des victimes, avait une vingtaine d'années et était sans profession. Quant à M. Jules Piret, âgé d'environ 35 ans, il était marchand de vins. On espère qu'il réchappera de ce terrible accident.



Bouvignes. L'épouvantable accident d'automobile.

C'est M. Léon Poncelet – et non Eugène, comme nous l'avons dit hier – qui était au volant quand se produisit l'affreux accident. Il était environ 1h1/4 du matin.

M. Toussaint, seul, fut tué sur le coup. M. Poncelet vécut encore un peu plus d'une heure et prononça quelques paroles. Quant à M. André Antoine, il ne succomba qu'une demi-heure après la catastrophe.

M. le Curé de Leffe fut immédiatement sur les lieux du drame. Il administra aux mourants les sacrements d'Extrême Onction, après leur avoir donné l'absolution. Il fut rejoint aussitôt par M. le Curé de Bouvignes.

Les victimes reçurent les soins pressés de MM. les docteurs Vermer, Debachy et Arnould.

Maints lecteurs se seront demandé comment exactement fut connu cet accident triplement mortel.

Une série de maisons se trouvent à quelques mètres de l'endroit fatal, et le fracas violent de la machine contre la pile de la passerelle a éveillé les occupants de ces habitations ; cependant, ils avaient à peine eu le temps de faire de la lumière pour descendre et voler au secours des gens en péril, que - venant de la direction de Dinant et suivant de près la voiture fracassée - une auto, conduite par M. l'avocat Quintens d'Yvoir, arrivait, éclairant de ses phares une vision d'épouvante : des cris de douleur, des corps ou des membres humains mêlés à de la ferraille, à du sang et à de la matière cérébrale qui avaient giclé de toutes parts ; les victimes étaient méconnaissables.

Il semble que la cause de l'accident réside dans un excès de vitesse : n'affirme-t-on pas que la voiture faisait du 120 à l'heure ?



Les malheureux automobilistes avaient quitté Dinant quelques minutes auparavant, dans la voiture appartenant à M. le notaire Paul Jeanmart de Namur, ami intime du conducteur. Parti d'un café de la Place de Meuse, ils avaient à peine parcouru un kilomètre, quand eut lieu le drame !

Le choc fut terrible, la pile en béton fut ébranlée ; la machine fut repliée et tordue, les deux roues de gauche avaient été arrachées.

Avant d'arriver à l'endroit où s'amorce le pont, la route est en dos d'âne. Il semble que sous l'effet de la vitesse, la voiture lancée en bolide quitta la route et fut projetée, sans direction, contre la culée.

M. Léon Poncelet, dont le père fut successivement président du tribunal de Neufchâteau et conseiller à la Cour d'appel de Liège, décédé en 1921, était aussi le neveu, entre autres, de M. Emile Laurent, vice-président du tribunal de Dinant ; de Georges Laurent, brasseur à Dinant, etc.

Fils de Mme Ernest Poncelet, née Marie Laurent, il avait 29 ans, étant né le 6 mai 1904.

Sa mort endeuille les familles Poncelet, Laurent, Le Boulengé, très estimées à Dinant. C'est toute la ville d'ailleurs qui est dans la désolation par suite de la mort brutale de ces jeunes gens, sympathiquement connus, et dont les familles jouissent dans la cité des copères de l'unanime considération.

Nous avons écrit hier que l'état de santé de M. Piret, pour fort grave qu'il était, paraissait devoir s'améliorer et qu'il en réchapperait probablement. Bien qu'il ne faille pas désespérer au moment où sont écrites ces lignes, son état est moins satisfaisant : il a des fractures aux deux jambes et de graves blessures à la tête - il a été réellement scalpé - ; et, à l'hôpital civil où il avait été transporté, on nous signalait hier, à 6 heures du soir, des symptômes qui, sans être alarmants, étaient cependant moins rassurants. Le médecin qui le soigne garde cependant le plein espoir de le sauver.

La nouvelle de cet épouvantable accident, comme bien on pense, causa la plus profonde impression à Dinant, où toutes les victimes étaient sympathiquement connus.

Aux familles si tragiquement endeuillées, nous offrons l'expression de notre compassion émue.

DINANT. Mort de la quatrième victime de l'accident de Bouvignes.

M. Jules Piret, la quatrième victime du terrible accident d'auto de Bouvignes, est mort à l'hôpital de Dinant, pendant la nuit dernière.

◦
◦ ◦

Hier, mardi, avaient lieu, dans l'intimité, les funérailles du regretté Léon Poncelet, l'une des victimes de l'affreux accident de Bouvignes.

Bien que l'absoute n'ait pas été annoncée, une foule considérable se pressait dans l'église Saint-Paul pour adresser un souvenir pieux à la mémoire du jeune défunt et donner à sa famille une marque de touchante compassion. »

Comment en était-on arrivé là ?

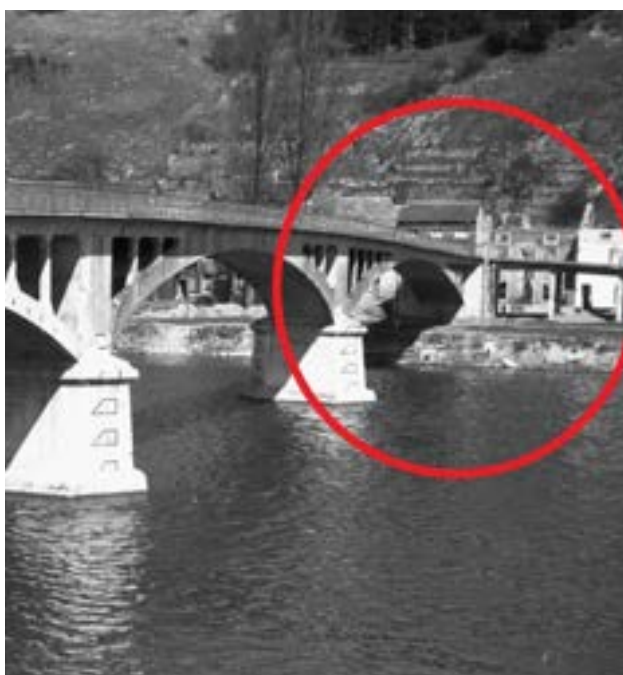
C'est de nouveau la mémoire prodigieuse de l'ami Jean qui vient à notre secours.

« Le début de cette malheureuse histoire se situe Place du Roi Albert, à l'angle de la rue des Fossés où il existait déjà un cabaret qui deviendra d'abord l'Hôtel d'Orange puis après-guerre le France.

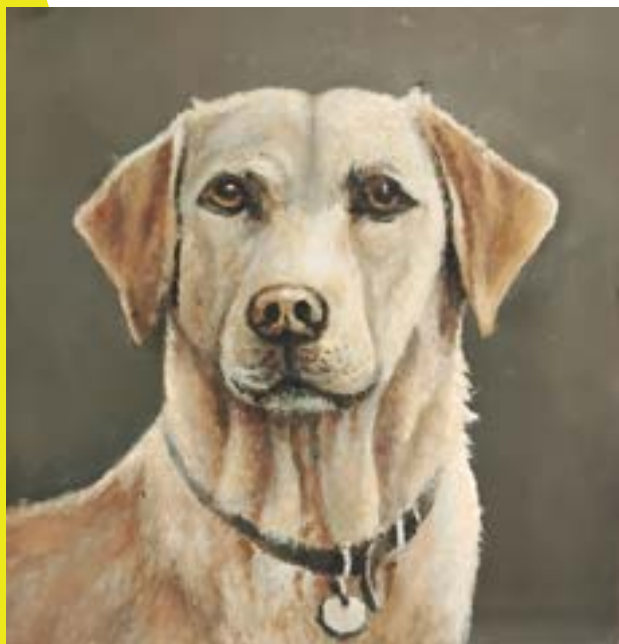
C'est à cet endroit que ce sont réunis bien avant les hostilités quelques amis pour « boire un verre » ... Parmi ceux-ci, deux copains possèdent déjà une puissante auto, voiture dont ils vantent la suprématie... Les verres aidant, ils se défient pour arriver premier au pont de Jambes en empruntant chacun une route sur les rives opposées de la Meuse. Les copains sont tout aussi excités et impatients de savoir lequel des chauffeurs sera le plus rapide à un point tel que les uns et les autres embarquent dans les deux voitures... Les moteurs rugissent et c'est le départ...

L'un des deux véhicules n'ira pas loin : lancé à toute vitesse dans la ligne droite qui suit la Meuse à Devant-Bouvignes, la voiture, sans raison connue, a quitté sa trajectoire pour aller s'emboutir contre la première pile de la passerelle en question tuant ses quatre occupants ! Voilà, par bribes et morceaux, les péripéties entendues concernant ce tragique accident qui aura sans doute trouvé un large écho dans la presse de l'époque ».

Voilà donc dit à propos de cette malheureuse affaire.



Jean Javaux nous dévoile ses dernières réalisations...

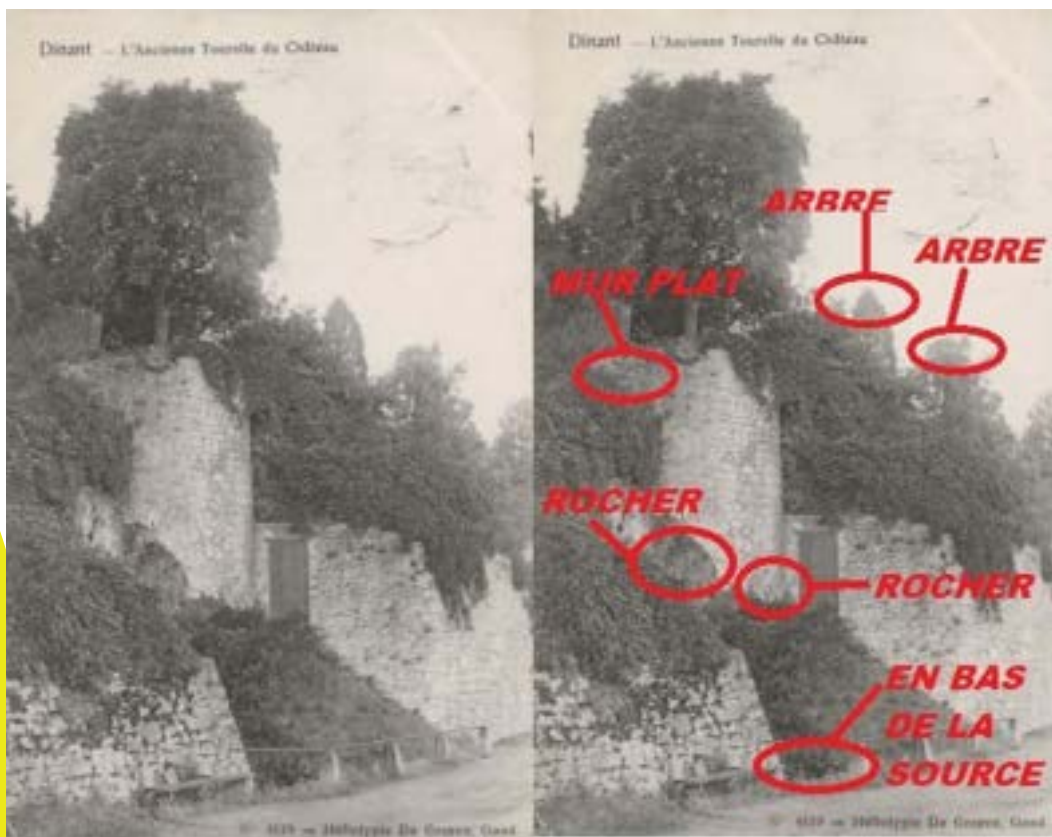


La tourelle Paradis.

La tourelle Paradis située à Mouchenne le long de la route allant vers Neffe, tout le monde la connaît. La tourelle Paradis a sûrement été désignée car proche des dominicaines et du cimetière situé juste au-dessus.

Il existait deux glacières, une dans le fond du terrain des sœurs et l'autre dans la grotte de Mouchène que l'on voit parfois écrit Mouchenne. Voici une topographie de la grotte de Mouchenne qui a servi de glacière. Assez curieusement, la tourelle "Paradis" n'a pas été construite mais elle a modifié une très vieille tourelle près d'un "soi-disant château". Mais tout le site a été remanié ainsi que les abords ce qui rend la photo de l'ancienne tourelle méconnaissable, et pourtant, c'est bien elle.

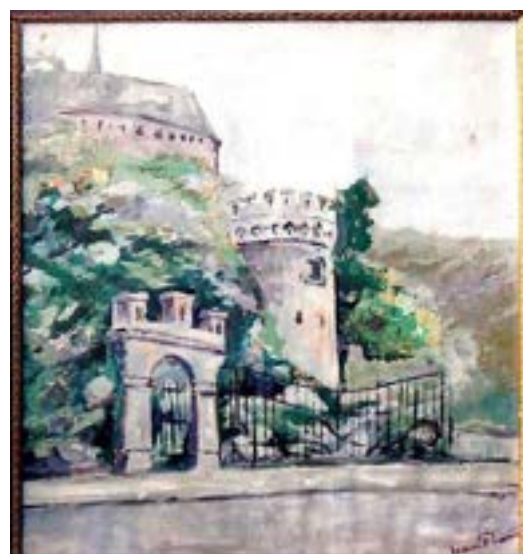
On peut apercevoir les deux roches en place situées à la base de cette tourelle ainsi que les arbres dans le fond. De plus, le flanc latéral est droit et non arrondi comme du côté de la face.



On aperçoit la tourelle rénovée sur les photos et cartes postales allemandes lors de la première guerre et le tout a été complètement modifié, les abords, les murs, l'environnement, etc.. Le plus incroyable, c'est que cette nouvelle tourelle a été remaniée bien avant la construction de la villa Mouchenne réalisée en 1923 et 1924 par un architecte dinantais très connu, Edouard Frankinet.

Enigme: pourquoi cette tourelle remaniée et puis la construction par après de la grosse maison Mouchenne???

Pour l'anecdote, avant il s'agissait d'un restaurant et dans une pièce du haut, se trouve une porte avec une balle allemande tirée de la citadelle pendant la seconde guerre.



Gouache de Jean Flamey. (Collection J-C G)



Détails.



Il s'agit donc bien de cette tourelle qui à l'époque, avant la première guerre, à été complètement restaurée et méconnaissable, surtout les abords.

Autre vue avec de bateaux



J-C Garigliany

Un complément d'information.

Sur la photo apparaissent l'entrée de la grotte dans laquelle se situent la glacière, la tourelle et la villa Mouchenne.

Dans la niche grillagée se trouvait une statuette vénérée par les boulangers de Dinant.

En contrebas une autre niche aménagée dans la pierre, dont l'armature de vieux fer servait de tronc, permettant le versement d'une aumône par la population.

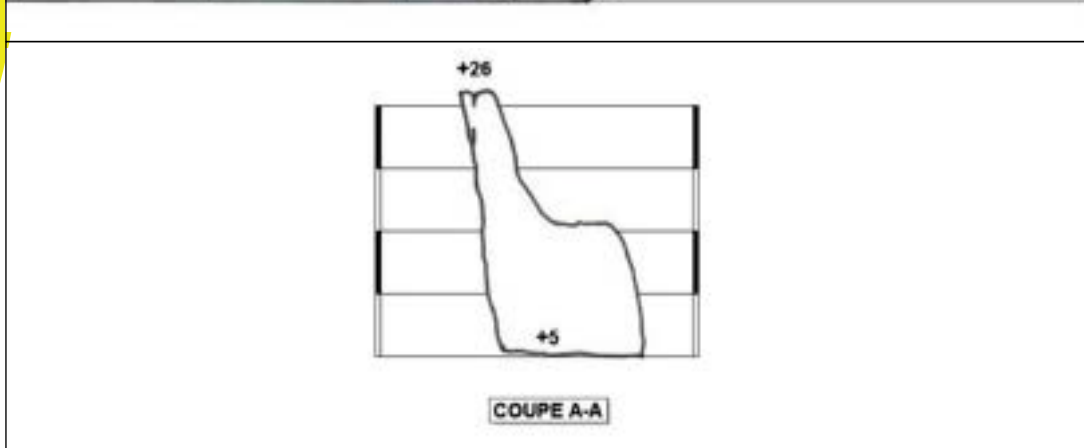
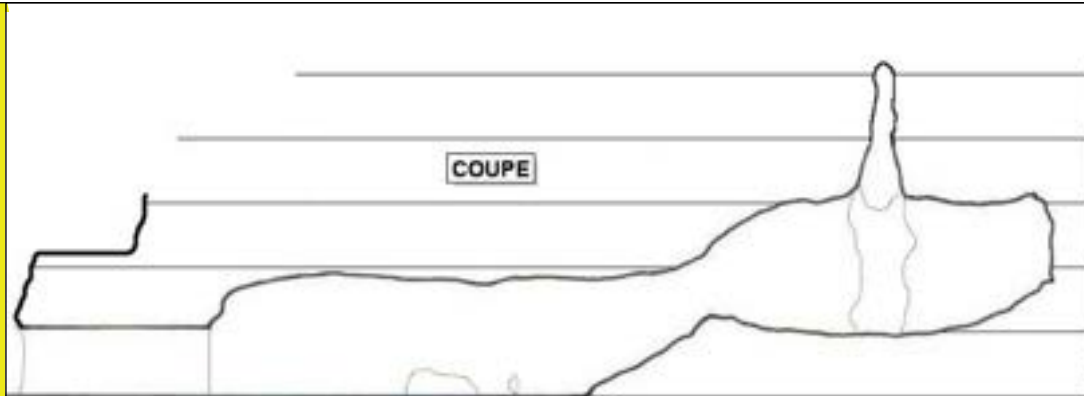
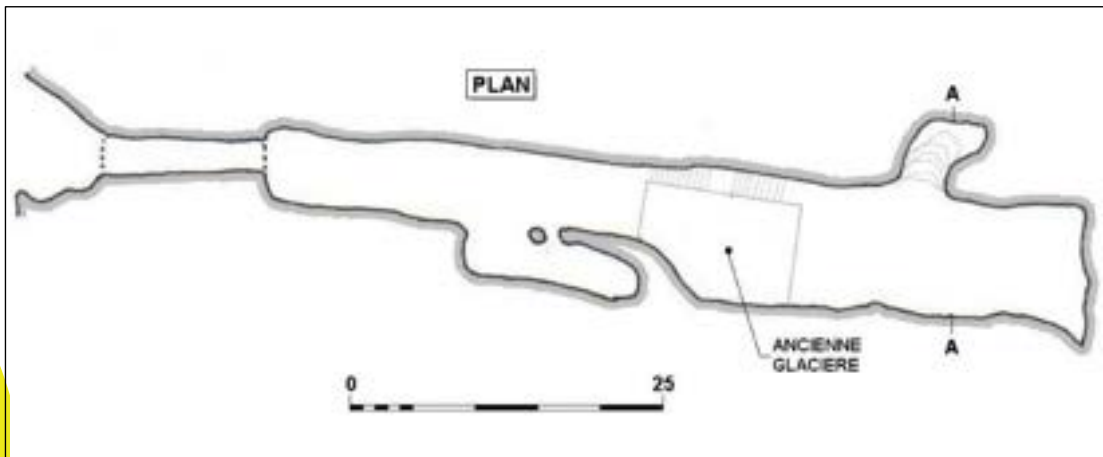
La source n'en est pas une, mais au contraire la résurgence d'une rivière souterraine qui par ailleurs passe tout au fond de la grotte La Merveilleuse. La sortie d'eau était visible à côté de la tourelle, mais le tout a été canalisé lorsqu'un parking a été aménagé à l'ouverture du restaurant.

Jean-Christophe Garigliany.





La "source" qui est une résurgence. Photos prises avec une Meuse plus basse????



TOPOGRAPHIE LEVEE PAR JE SCHRAM ET JC BARGLIANY (SBOC) LE 26-03-1900



La glacière





Collection J-C. G.

Photo avec des enfants à l'avant-plan. De l'autre côté de Meuse, la « villa Mouchenne » n'est pas encore présente. Selon nos indications, elle ne sera effective qu'en 1925.

Des moules en bois



Détail

En voici signés « Paquet, Dinant », sculpteur averti !

A Anseremme, une cheminée qui interpelle.

C'est notre collaborateur Stéphane Hecq qui relève la question : cette cheminée est présente sur des vues entre 1880 et 1905, mais quelle fonction avait le bâtiment qui la supporte ? Eh bien, nous l'ignorons. Ce bâtiment était d'importance, dès lors qu'il couvre tout le jardin jusqu'au halage. A bien regarder, il dispose de vastes greniers et de lucarnes meunières dans les toits, lesquelles, munies d'un palan, permettaient de hâler les marchandises à stocker. On pense directement à une brasserie, mais il s'en trouvait déjà une à proximité. Celle de Jules Brasseur, fondée en 1887 et détruite par les envahisseurs en août 1914. Sur ses ruines déblayées vers 1920 sera construit l'Hôtel Beau-Rivage, qui vient de rendre l'âme...

L'endroit du bâtiment qui suscite notre curiosité est actuellement occupé par une pharmacie et des habitations avoisinantes.

Tout avis à ce sujet sera bien évidemment le bienvenu.

Stéphane Hecq, Bernard Rondiat, Clarinval Willy



Une autre cheminée qui pose question...



Exemple d'une lucarne meunière.



Huile sur toile de Pantazis, 50,50 cm sur 70,50 cm, intitulée « Crépuscule sur la Meuse à Anseremme ». Le bâtiment central représente très probablement la brasserie. Ce qui pourrait sous-entendre que la construction de celle-ci serait antérieure à ce qui est communément admis, l'œuvre pouvant être datée circ. 1875 (remarque fort appropriée de Stéphane Hecq).

Cuivre et cuir.

Cette pièce que nous vous présentons a fait l'objet d'une vente chez Sotheby's en date du 5/12/2016. Pour une somme assez coquette... Une expertise apparemment sérieuse l'a datée de la fin du XV^{ème} siècle ou du XVI^{ème}, ce que nous pensons pouvoir admettre.

Elle affiche des dimensions de 16,5 cm sur 19. A son revers, le fermoir à charnière porte une marque « x » dans une figure géométrique type « pignon de maison », ainsi qu'une incision pouvant être lue « 15/LO ». En laiton, il est finement ciselé. A chacune des extrémités de sa partie supérieure, un dé proéminent, dont les faces visibles peuvent différer dès lors qu'il pouvait tourner sur lui-même. Le détenteur de l'objet était peut-être un joueur de dés...

L'expertise attribue l'origine de la pièce à Dinant ou à Nuremberg, avec une légère préférence pour cette dernière.

La vente s'est réalisée sous le nom de porte-monnaie. C'est omettre les deux boucles garnissant le fermoir, permettant assurément de faire passer une ceinture ou tout autre moyen de suspension. Aussi, les deux tenons extérieurs autorisant un port en bandoulière.

C'est, croyons-nous, plutôt une bourse. Le métier de « boursier » était un métier à part entière. La bourse était ce petit sac que les bourgeois portaient à la ceinture, et dans lequel ils plaçaient bien sûr leur monnaie, mais également d'autres petites choses. Cela avait son importance, car bien souvent à cette époque les vêtements étaient dépourvus de poches.

A noter que la partie en cuir aurait fait l'objet d'un remplacement.



Un accident ferroviaire à Waulsort.

Question posée sur le site *Hastiéroides, Hastiéroides*, et réponse par *Cheminot en retraite*.

« Je m'en souviens très bien. J'avais photographié, mais impossible de retrouver.

Ce n'est pas en 1962, mais plutôt - peut-être - en 1959 ou 1960, face à l'ancien barrage.

C'était pendant les vacances de juillet. En bas de la voie, une plaine de jeux. Heureusement, il était environ midi et il n'y avait pas d'enfant.

Une équipe de la voie remplace un rail. Le rail est donc déposé. A ce moment elle entend l'arrivée d'un train en provenance de Dinant sur cette même voie.

Apparemment, la vigie qui devait assurer une protection à distance aurait oublié de se rendre à son poste. Elle y court mais c'est trop tard, un train de charbon pour la France arrive et ne peut plus freiner à temps. La locomotive vapeur verse, ainsi que le tender et quelques wagons, le tout chargé de charbon. Une partie se retrouve sur la plaine de jeux.

Heureusement, car normalement ce n'était pas ce train de marchandises limité à 50Km/h qui devait passer, mais un train de voyageurs en provenance de Namur à destination de Lourdes. La vitesse de ce train pouvait atteindre les 90Km/h. Annoncé avec du retard à Dinant, le chef de gare prend la décision de libérer le train de marchandises qui était en attente.

On peut imaginer la catastrophe si le Lourdes avait été à l'heure !

Quelques années plus tard, en 1964, je suis entré comme « roulant » à Ronet et j'ai parfois accompagné le machiniste de ce « marchandises ». Il avait été reconverti à la traction diesel. Il n'avait pas été gravement blessé, ni son chauffeur. Tous les deux avaient bien sûr été choqués ».

Jean-Christophe Garigliany.



Coll. J-C. G.



ETI GOUWELDS FINE & S. BRUXELLES

Vu et approuvé par le Collège Echevial :
Le Secrétaire,
M. GODAERT.
Le Bourgmestre,
L. SASSERRATH.

A Anseremme, un entrepôt vieux de quelques décennies.

Il se situe quasiment en-dessous du viaduc Charlemagne, à deux pas de l'ancienne école des sous-officiers, donc à main droite lorsque d'Anseremme centre on s'apprête à aborder Dinant.

Là siège, au numéro 25 de la rue Caussin, l'actuelle entreprise Malherbe-Willeme, bien connue... pour réchauffer les maisons !

Le bâtiment a été acquis en 1936 par le grand-père Edmond Willeme, marchand de matériaux de construction et de charbon. Son frère Joseph l'assistait.

En 1957, la fille Anne-Marie s'unit à André Malherbe, lequel rejoint l'équipe en place.

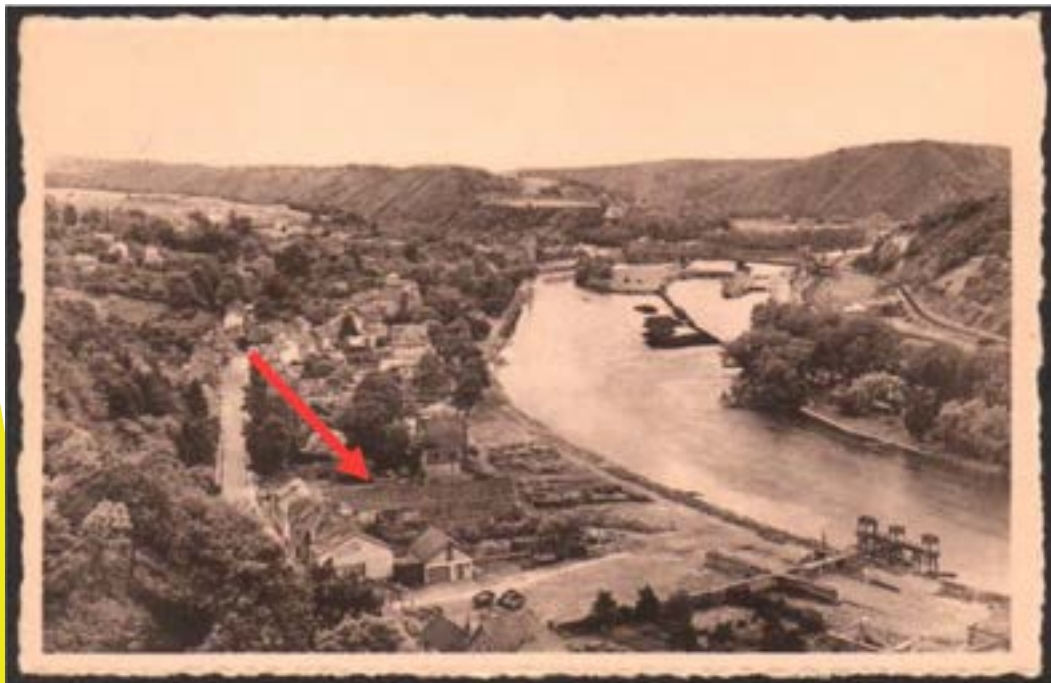
En bord de Meuse un quai de chargement a été aménagé pour les péniches. C'est aussi précisément là qu'aboutissent les pavés façonnés à la carrière du Penant. Les wagonnets descendaient de la colline au moyen de tout un dispositif sur rails qui s'étalait jusqu'au long du fleuve. Les ouvriers employés à la tâche donnaient un coup de brume afin de prévenir qu'un envoi était en mouvement et qu'il fallait y prêter la plus grande des attentions.

Stéphane Hecq, Bernard Rondiat, Willy Clarinval





L'entrepôt. Tout près, la maison du coiffeur Oudin. Voir les deux grands tas de perches en bord de Meuse. Tout au-dessus à droite, une des deux fermes d'Herbuchenne.



L'entrepôt. Voir aussi à Meuse le dispositif venant du Penant.



En contre-bas, l'entrepôt dans les années 60. La photo est prise depuis la terrasse des "aquariums mosans".



Documents Willeme des années 50.

E^e WILLEME FRÈRES
 ANZEMME N°

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION — CHARBONS
 TRANSPORTS EN TOUS GENRES

Directeur et Magasin : Rue Cassin, 25

A.C. Drouot 1047 et 1048 — Cour des Chapelles — ANZEMME — Tél. Drouot 1043

M. Cassin 25, Anzemme — Téléphone : ANZEMME — DROUOT

Valeur de garantie de l'opération au C.C.P. 1043 et 1048 en cas d'annulation de

Anzemme, le *31 juillet* 1950

Sur la base de l'analyse effectuée par *Labo de Nancy* le *29/11/50*

157	2.124	17	sable lavé	100	240
			de 0 ^e à 2 ^e fractions à sécher	2.200	4320
157	2.124	17	sable lavé 2 ^e fraction	100	240
			10 ^e fraction	175	4200
157	2.124	17	sable lavé	100	240
157	2.124	17	sable lavé	100	240
					11760

Sept unités sept sont expédiés dans le

Pour acquit
 le *12/12/50*
Le Penant

Noter chaque dans les 8 jours qui suivent la réception de la présente sous double feu d'acceptation.
 CONDITIONS DE VENTE : — Nos factures sont établies à Anzemme au longjumeau, nos envois sont effectués aux risques de l'acheteur de 1000 kg à 10000 kg. — Les frais d'assurance sont à charge de l'acheteur. — Toute contestation doit être faite par le Tribunal de Drouot.



André Malherbe lors d'une livraison dans les années 80.



Wagonnet chargé venant du Penant

Les structures en bord de Meuse.



Le tableau de Hagemans

Monthermé, un autre endroit mosan: les perches en tas sont destinées au bois de mine. Tel était assurément le cas à Anseremme.



Autre photo (à gauche) de la brasserie d'Anseremme.

L'école moyenne des filles se souvient des civils et soldats de la Grande Guerre.

